



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Claudine CAULET.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 27 - Voirie Déplacements - Programme de travaux 2018 - Demandes de participations - Demande de subventions

**Voirie Déplacements**  
**Programme de travaux 2018**  
**Demandes de participations - Demande de subventions**

**Rapporteur : M. POULIN, Conseiller Municipal Délégué**

	Date	Avis
Commission n° 5	28/03/2018	Favorable unanime

Le total des crédits investissement alloués à la Direction Voirie Déplacements pour l'année 2018 s'élève à 2 983 406 €\*\*, soit 2 883 406 € de tranches annuelles et 100 000 € au titre des opérations individualisées dans le plan pluriannuel d'investissement.

\*\* dont 28 000 € de travaux autres délégations et 36 600 € d'acquisition d'outillage ou matériels

**Titre 1 : Programme de travaux 2018 - Voirie**

Le programme de travaux pour l'année 2018 dans le domaine de la voirie a été établi sur la base d'une enveloppe financière totale de 2 470 000 € composée de 2 370 000 € de tranches annuelles et de 100 000 € d'opération individualisée inscrite au plan pluriannuel d'investissement.

**I - Tranches annuelles - Enveloppe de base**

Pour 2018, les tranches annuelles de voirie donneront la priorité :

- aux réfections des chaussées et trottoirs,
- aux aménagements en faveur de l'accessibilité sur l'espace public (loi handicap du 11 février 2005),
- aux aménagements en faveur des modes doux, cycles et piétons,
- aux travaux de proximité.

**1) Aménagements et réfections de voirie : 1 130 000 €**

- Réfection en enrobés des chaussées en très mauvais état sur une longueur de 6 à 7 km par an : 640 000 €
- Réfection des chaussées avec l'application d'enduit sur le revêtement existant (enduit gravillonné ou coulé à froid) : 180 000 €
- Travaux aménagements voirie (réfection, création trottoirs, mises à l'alignement, création murs de soutènement, etc.) : 230 000 €
- Programme local de sécurité : pose de glissières de sécurité bois/métal : 30 000 €
- Diagnostic amiante avant travaux de voirie : 50 000 €

## **2) Travaux de sécurité sur les ouvrages d'art : 200 000 €**

- Pont de Bregille : travaux remplacement joints: 40 000 €
- Passerelle Rodia : travaux étanchéité, revêtements, reprise des trappons et joints : 85 000 €
- Tunnel Citadelle :
  - . création Dossier Préliminaire Sécurité (DPS) en vue du renouvellement de l'autorisation d'exploitation : 50 000 €
  - . expertise EOQA pour instruction du DPS : 10 000 €
  - . assistance MOA pour DPS (aspect ventilation simulation 3 d) : 15 000 €

## **3) Carrefours à feux, plan jalonnement, travaux circulation : 330 000 €**

Travaux de circulation : 110 000 €

- Boucles magnétiques suite enrobés neufs : 10 000 €
- Bornes escamotables (Breton + Granges x 2) : 40 000 €
- Carrefours Pergaud/Dole, Siffert/Dole, Foch/Helvétie) : travaux de raccordement à la fibre optique : 7 000 €
- Signalisation horizontale suite enrobés neufs : 40 000 €
- Signalisation verticale suite aménagements : 5 000 €
- Radar gestion des crues : 8 000 €

Travaux de mise aux normes des carrefours à feux : 195 000 €

- Programme pluriannuel changement contrôleurs de feux ou carte CPU : carrefours Place de la Liberté, Léo Lagrange/Galilée et Gaulard/Bersot : 30 000 €
- Carrefour Lanchy/Blum : 140 000 € (hors couche de roulement)
- Diagnostics, études et modifications de carrefours divers : 25 000 €

Plan de jalonnement : 25 000 €

- Mise en conformité schéma directeur : 20 000 €
- Pose ensemble jalonnement divers : 5 000 €

## **4) Stationnement : 310 000 € (hors taxes)**

Parking Marché Beaux-Arts : 165 000 € HT

- Changement portes halls : 30 000 €
- Changement blocs autonomes d'éclairage et de sécurité : 60 000 €
- Changement éclairage leds dans les halls : 10 000 €
- Migration serveur en mode expert : 10 000 €
- Matériel lecture de plaques minéralogiques : 20 000 €
- Aménagement local accueil : 12 000 €
- Aménagement local supervision : 15 000 €
- Remplacement sonos obsolètes + amplificateur : 3 000 €
- Copieur : 5 000 €

Parking Mairie : 65 000 € HT

- Changement porte puits de lumière : 5 000 €
- Changement porte vitrée côté Mégevand : 5 000 €
- Mise aux normes tableau général basse tension : 23 000 €
- Reprise de canalisations : 15 000 €
- Reprise béton dégradé places stationnement : 7 000 €
- Remplacement sonos obsolètes + amplificateur : 3 000 €
- Création 3 points rechargement vélos électriques : 5 000 €
- Copieur : 2 000 €

Parking Cassin : 80 000 € HT

- Eclairage leds avec baisse intensité lors passage VL : 50 000 €
- Changement portes coupe-feu : 30 000 €

## **II - Tranches annuelles - Enveloppe complémentaire**

### **1) Travaux de proximité : 160 000 €**

Ces travaux résultent des demandes des usagers de l'espace public.

- Rue des Saulniers - 1<sup>ère</sup> tranche : requalification de la moitié de la rue côté Observatoire, création de trottoirs, aménagements cyclables et stationnement : 60 000 €
- Giratoire Breton-Du Bellay : création d'un giratoire entre les 2 rues + travaux de sécurisation du carrefour : 35 000 €
- Carrefour Palente-Muguet-Ermitage : travaux d'aménagement : 65 000 €

### **2) Restauration des Berges du Doubs : 200 000 €**

Travaux de confortement des berges : poursuite du programme de remise en état/reconstruction des perrés zone canal Moulin Saint-Paul :

- Zone de jonction avec le pont de la République
- Zone de jonction entre les travaux réalisés en 2015 et 2016

### **3) Aménagements cyclables : 40 000 €**

- rue Weiss : création d'une bande cyclable de 350 m compris reprises localisées de trottoirs : 25 000 €
- rue des Fluttes Agasses : création d'une bande cyclable de 270 m de la rue Lanchy à la rue de la Famille : 15 000 €

### **4) Travaux de mise en accessibilité de la voirie à destination des personnes à mobilité réduite (hors enveloppe TA ; crédit centralisé à la DGST)**

La Loi Handicap de 2005 prévoyait la mise en accessibilité des transports publics et des établissements recevant du public (ERP) au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A l'instar de nombreuses villes, le patrimoine bisontin peut être considéré comme complexe (patrimoine classé important, 300 bâtiments concernés).

Une évolution de la Loi a introduit la mise en place des agendas programmés d'accessibilité (ADAP) qui offrent une période supplémentaire de trois ans pour la mise en accessibilité des transports publics et de neuf ans pour les ERP.

Travaux accessibilité voirie : 134 000 €

- Rue de la Bibliothèque - Réfection des trottoirs (avec soupiraux) - 8 000 €
- Rue Boissy d'Anglas - Réfection des trottoirs pour continuité piétonne (2 x 180 m) - 42 000 €
- Avenue Chardonnet - création d'un trottoir de 80 m y compris liaison avec la piste cyclable - 15 000 €
- Rue de l'Epitaphe - création d'un trottoir de 200 m pour continuité piétonne bas de chemin de l'Epitaphe depuis la rue Mathias Ullmann jusqu'à rue Arago - 30 000 €
- Rue des Cras du N° 33 à Rue du Pr George - Création d'un cheminement piétonnier accessible - 24 000 €
- Entrée du Parc Micaud côté Pont Bregille - Correction des pentes et création 2 place PMR - 15 000 €.

### **III - Opération individualisée**

#### **Falaises : 100 000 €**

- Campagne d'inspections détaillées et entretien/réparation ouvrages existants phase 2 : 15 000 €
- Sécurisation du mur Chapelle des Buis : 30 000 €
- Mur chemin du Fort de Bregille : 20 000 €
- Versant chemin d'Avanne à Velotte sous site Roche d'Or : sécurisation (purges et débroussaillage) : 15 000 €
- Sécurisation abords Gendarmerie Tarragnoz : 3 000 €
- Travaux divers : 17 000 €

#### **Titre 2 : Programme de travaux 2018 - Eclairage public**

Le programme 2018 s'élève à 648 806 € au titre des travaux de la sécurité, l'extension, la rénovation des réseaux d'éclairage public

Rénovation, extension du réseau : 108 000 €

- Avenue Denfert Rochereau : 54 000 €
- Quartier Vinci (tranche 3) : 24 000 €
- Pont de la République : 18 000 €
- Quartier Charles Baudelaire : 12 000 €

Restructuration du réseau : 246 000 €

- Centre-Ville : 108 000 €
- Route de Dole : 72 000 € (travaux de génie civil)
- Place de la Révolution : 36 000 €
- Chemin des Ecoles des Tilleroyes : 30 000 €

Travaux sécurisation sites permanents de manifestations

- Prés de Vaux (site de La Rodia) : 12 806 €

Rénovation des armoires de commande : 162 000 €

- Raccordement fibre optique armoire EP : 42 000 €
- Remplacement armoires éclairage public : 120 000 €

Travaux de modernisation électronique du réseau : 120 000 €.

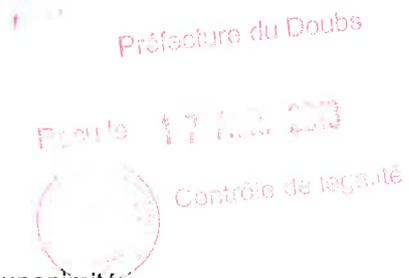
**A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide :**

**- de statuer sur les propositions pour lesquelles les crédits nécessaires sont prévus au BP 2018,**

**- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, et du SYDED pour les opérations éligibles au programme de travaux 2018, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,**

**- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.**

M. FOUSSERET, Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL (2), M. GONON, M. FAGAUT, Mme COMTE-DELEUZE, Mme VIGNOT, Mme ZEHAF, M. POUJET, M. GROSPERRIN, Mme PRESSE, Mme FALCINELLA et Mme WANLIN, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.



Pour extrait conforme,  
Le Maire.



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 16